

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 559

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« et dans les parcs naturels marins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les parcs naturels marins présentent des enjeux de conservation au même titre que les zones natura 2000 ou les parcs nationaux et doivent être exclus de ces zones d'accélération de la même façon.